

Nom commercial : 204 Amarena Fruit et Sirop

Référence interne : 102

Description du produit : produit obtenu à partir de cerises noires fraîches acidulées, cueillies juste mûres, lavées, équeutées, dénoyautées puis traitées, confites et aromatisées avec des procédés technologiques appropriés.

Utilisation : en décoration et garniture par les glaciers et les pâtisseries. Pour usage professionnel.

Ingrédients : cerises noires, sucre, eau, sirop de glucose, Jus de cerise noire, colorant : anthocyane, acidifiant : acide citrique, arômes.

Caractéristiques organoleptiques :

Aspect : cerises noires acidulées entières calibrées 18/20 dans du sirop.
Couleur : marron foncé uniforme dans un sirop violet
Goût / odeur : caractéristique des cerises confites, sucré et délicatement parfumé

Dosage recommandé : à tester sur des glaces ou des gâteaux.

Caractéristiques physico-chimiques :

PH : 2.5 ± 0.5
Acidité dans l'acide citrique : $0.75 \pm 0.3 \%$
Résidu réfractométrique (Bx) : 68 ± 2

Méthode

PH-mètre
titrage
réfractomètre Abbe

Caractéristiques microbiologiques :

Coliformes totaux (CFU/g): ≤ 10 CFU/g
Levures et moisissures (CFU/g): ≤ 10 CFU/g
Staphylocoques (CFU/g) : ≤ 10 CFU/g
Salmonelle : absent dans 25g
Listeria monocytogènes : absent dans 25g

Valeurs nutritionnelles moyennes pour 100g (1169/2011/UE) :

Valeur énergétique	281 kcal	Sel	0.0 g
	1195 kJ	Glucides	69.9 g
Matières grasses	0.0 g	Dont sucres	45,3 g
Dont acide gras saturés	0.0 g	Protéines	0.25 g

OGM (Règlements CEE 1829/2003 et 1830/2003) : les ingrédients (primaires et secondaires) ne proviennent pas et ne contiennent pas d'OGM.

Allergènes (Ann. III bis directives 2000/13/CE, 2003/89/CE et 2007/68/CE, 1169/2011/UE): aucun allergène présent.

Additifs : arômes conformes au règlement 1334/2008/CE et au conseil européen du 16 décembre 2008. Colorants conformes au règlement 1333/2008/CE et au conseil européen du 16 décembre 2008, sur les additifs alimentaires.

Conditionnement : boîte en fer blanc de 2.75 Kg. Convient à la conservation alimentaire conformément au règlement 1935/2004, à l'Arrêté Ministériel 21/03/73 et des amendements.

Ratio fruit/sirop : 1.375 Kg de fruits égouttés / 1.375 Kg de sirop.

Conseils d'utilisation : pour usage professionnel uniquement. Ne pas vendre au public.

Date limite de consommation et conditions de conservation : 5 ans après la date de production si conservé dans son emballage d'origine hermétiquement fermé et tenu à l'écart de sources de chaleur dans un endroit propre et sec. Après ouverture, à consommer rapidement et à conserver au frais (5°-10°C). Utiliser des ustensiles propres et secs.



Gamme de produit	AMARENA au sirop
Description de l'article	AMARENA au sirop calibre 18/20
Code douanier	20086050
Gencod de l'article	8 0 0 8 3 1 0 0 3 0 1 2 2
Gencod de la caisse	0 8 0 0 8 3 1 0 1 0 0 3 7 5
Nombre de bouteilles par carton	6
Capacité	2,750 kg
Durée de vie	5 ans
Poids net par caisse	16,500 Kg
Poids brut par caisse	19,315 Kg
Plan de palettisation	40 caisses (8x 5 couches)
Dimension de l'article (en cm)	Hauteur: 15 Diamètre: 15,8
Dimension de la caisse (en cm)	Hauteur: 15,2 Largeur: 32 Base: 48
Caractéristique	Amarena confites au sirop Cerises griottes calibrées 18/20 couleur naturelle
Utilisation	Idéal pour accompagner les glaces et les gâteaux